



LE CHARDONNET

" Tout ce qui est catholique est nôtre "
Louis Veillot

Parution le premier dimanche du mois — N° 376 — Avril 2022 — 2,50€

*Quand un peuple n'use de la paix que pour
faire la guerre à Dieu, Dieu se venge en lui
envoyant la guerre, et c'est justice.*

Cardinal Pie

Pouvons-nous veiller une heure avec Jésus ?

SOMMAIRE

Le Mot du Curé

Par M. l'abbé Pierpaolo Maria Petrucci
..... 1

Pâques est un passage

Par M. l'abbé Gabriel Billecocq
..... 3

Activités du mois d'avril

..... 4

Petit catéchisme à l'usage des parents sur l'école catholique

Par M. l'abbé Jean-Pierre Boubée
..... 5

La création des séminaires - II

Par M. Vincent Ossadzow
..... 7

Horaires de la semaine sainte

..... 10

Vie de la paroisse en images

..... 12

Le Fils de Dieu s'est fait homme afin que nous connaissions l'amour de Dieu pour nous. Il nous a aimés le premier d'un amour de bienveillance pour que nous l'aimions en retour et établir ainsi une amitié avec lui. Combien de preuves d'amour Notre-Seigneur nous a-t-il déjà données ! Combien nous en donnera-

nous a méritées. Par la sainte communion, il se fait nourriture spirituelle de nos âmes, nous communique ses vertus, s'unit intimement à nous et nous transforme en lui.

Cependant, sa présence eucharistique, réelle, en corps, sang, âme et divinité, sous les apparences du pain, ne se limite pas à la durée de la messe.



Jésus au jardin des Oliviers - Mosaïque de Lourdes

t-il encore, et de plus belles, si nous répondons à ses avances !

Avant de s'offrir en sacrifice pour nous sur la Croix, Jésus a inventé ce mystère d'amour qu'est l'Eucharistie, afin de rester avec nous tous les jours jusqu'à la fin du monde. Par l'intermédiaire du prêtre, il rend présent à la messe le sacrifice du vendredi saint et nous applique ainsi toutes les grâces qu'il

Jésus est là, dans le tabernacle, jour et nuit, pour nous accueillir, écouter nos prières et les exaucer. « Heureuse l'âme qui sait trouver Jésus en l'Eucharistie, et en l'Eucharistie toutes choses ! », disait saint Pierre-Julien Eymard.

Le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, tout-puissant – dont notre église est le temple – est chaque jour à notre disposition pour nous

donner audience, nous recevoir sans formalités ni protocole... Hélas ! bien souvent nous l'oublions. Nous avons du mal à vivre en présence de réalités de foi invisibles à nos yeux de chair et, dans nos soucis, nos peines, nous préférons recourir aux moyens humains, sans penser d'abord à celui qui est tout-puissant. Pourtant, au milieu de nous, il est capable de réaliser encore les grands miracles qu'il opérait en parcourant les routes de la Palestine. Si nous lui exposons nos misères et nos sujets d'inquiétude, il nous répondra ce qu'il disait à sainte Marguerite-Marie : « Tu ne manqueras de secours que lorsque mon bras manquera de puissance. »

Il ne nous demande que la foi. Cette vertu, tellement affaiblie de nos jours, a le pouvoir de transporter les montagnes. Il y a deux mille ans, elle arrachait des miracles à Notre-Seigneur quand on touchait la frange de son manteau avec confiance. De nos jours, elle peut obtenir tout autant. Les temps que nous vivons sont fort mauvais, mais rien, absolument rien, ne peut nous empêcher d'avoir une foi aussi vive que celle des contemporains de Jésus.

Est-il si difficile de trouver une heure par semaine pour venir l'adorer dans l'église silencieuse, épancher notre cœur devant lui, lui faire part de nos soucis et lui demander son aide ? Faisons seulement la somme des moments gaspillés en occupations futiles pendant une semaine... Pourquoi avons-nous confiance avant tout dans

les solutions humaines – quitte à nous décourager quand elles se révèlent insuffisantes – au lieu de venir de prime abord chercher de l'aide auprès de celui qui est tout-puissant et nous aime ?

Notre âme est faite pour le Bon Dieu

Notre belle église est toujours ouverte. La petite lumière rouge sur l'autel et le conopée sur le tabernacle nous indiquent que le Maître est là qui nous appelle. Quelle grâce de le trouver parfois exposé solennellement dans l'ostensoir, encore plus visible et proche de nous, bien que caché sous le voile de la blanche hostie, fenêtre ouverte sur le Paradis où se trouve son corps !

Aimons à lui tenir compagnie quand il est seul, surtout pendant la nuit, quand cela est possible : Dieu parle dans le silence nocturne. Il réserve de grandes grâces à ceux qui unissent la pénitence à la prière en venant adorer le Saint-Sacrement la nuit. Au séminaire d'Écône, le Père Ludovic-Marie Barrielle, âgé de plus de 80 ans, priait la nuit devant le tabernacle. Il disait à ses dirigés : « Si tu veux devenir un véritable ami de Notre-Seigneur, va le trouver pendant la nuit. » Notre

âme est faite pour Dieu. Ne le laissons pas seul, et nous trouverons dans ce cœur à cœur avec lui le véritable réconfort et la paix que lui seul peut nous donner.

Nous pourrions aussi nous faire les intercesseurs de nos parents et amis, retenus loin de l'église par leur devoir d'état, par leur maladie. Quelle belle mission que de représenter nos familles, notre paroisse, l'Église entière devant Jésus, de lui exposer les intentions et les nécessités de tous les fidèles et de tous les pasteurs ! Quel discret mais édifiant témoignage de foi !

Soyons de modestes mais courageux imitateurs de la Vierge Marie, « immaculée dans [sa] foi et dans [son] amour », comme dit la belle prière de saint Pie X, qui seule gardait l'espoir au soir du Vendredi saint, quand tout semblait perdu.

Face à la situation actuelle, se plaindre est inutile et décourageant. Nous devons agir. La première action efficace est la prière car, par elle, nous nous adressons à Dieu, qui a promis de l'exaucer. En ce saint temps de la Passion, cherchons une intimité plus profonde avec Notre-Seigneur et demandons à Notre-Dame de nous faire devenir des âmes eucharistiques.

Abbé Pierpaolo Maria Petrucci

HORAIRE DES MESSES

Dimanche

08 h 00 : Messe lue
09 h 00 : Messe chantée grégorienne
10 h 30 : Grand-messe paroissiale
12 h 15 : Messe lue avec orgue
16 h 30 : Chapelet
17 h 00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement
18 h 30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30
La messe de 18 h 30 est chantée aux fêtes de 1^{re} et 2^e classe.

CARNET PAROISSIAL

• Ont été régénérés de l'eau du baptême •

Éloi DEPARDEU 5 mars
Gaspard ANDRÉ 6 mars
Émilie BOYER CHAMMARD 19 mars

• Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique •

Denise DEVILLE, 94 ans † 25 février
Jeannine VIAIN, 95 ans † 1^{er} mars
Yvonne DAILLY, 92 ans † 10 mars
Claude CHEVALLIER, 91 ans † 18 mars



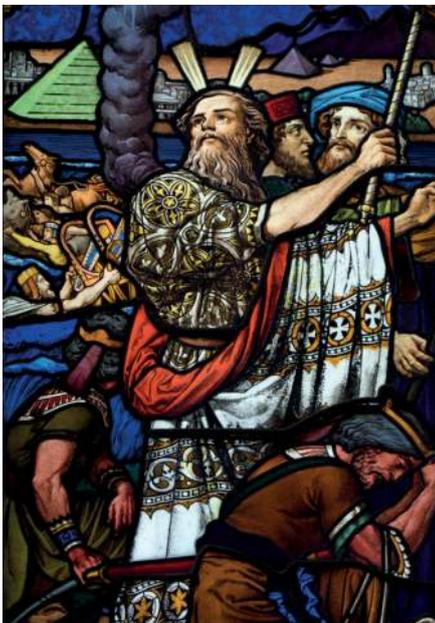
Pâques est un passage

Abbé Gabriel Billecocq

On s'interroge bien souvent sur l'orthographe du mot « Pâques ». Avec ou sans « s » ? En réalité, la France a connu les deux orthographes et l'écriture ne s'est stabilisée qu'au XVI^e siècle : désormais la fête juive ne prend pas le « s », tandis que la fête catholique le prend. Mais cela ne change rien. L'étymologie est exactement la même.

La première Pâque

Le mot vient de l'hébreu *Pessa'h* qui signifie « passage ». La première Pâque a été instituée par Dieu lui-même alors que le peuple hébreu était en servitude en Égypte. Les neuf premières plaies n'avaient pas suffi à adoucir le cœur de Pharaon. Il s'obstinait à refuser le bon de sortie aux Hébreux.



Moïse traversant la mer Rouge

La dernière plaie appelle alors l'institution d'un nouveau rite. Chaque famille devait prendre un agneau d'un an, mâle, sans tache. « Ils prendront de son sang, et ils en mettront sur l'un et l'autre poteau et sur le haut des portes des maisons où ils le mangeront » précise le texte sacré¹. Et plus loin, Dieu ajoute : « Car c'est la Pâque, c'est-à-dire le passage, du Seigneur. Je passerai cette nuit-là par l'Égypte²... »

En instituant cette première fête de la Pâque, Dieu demanda au peuple d'en garder le mémorial par une fête annuelle au cours de laquelle les parents

devaient expliquer à leurs enfants l'origine de cette fête. « Et quand vos enfants vous diront : quel est ce culte religieux ? Vous leur direz : C'est la victime du passage du Seigneur lorsqu'il passa par-dessus les maisons des enfants d'Israël dans l'Égypte, frappant les Égyptiens et délivrant nos maisons.³ »

L'insistance de l'expression « passage » marque très clairement le sens de la fête pascale. Dieu est passé pour délivrer son peuple ; le peuple a ensuite passé miraculeusement la mer Rouge pour rejoindre la Terre promise.

Le passage pascal est une délivrance qui marque la fin de l'esclavage au profit d'une vraie liberté⁴. Cette délivrance s'accompagne d'un changement de lieu. La Terre promise était en effet une terre d'abondance où coulait le lait et le miel.

La nouvelle Pâque

Lors de la sainte Cène, Notre-Seigneur a accompli pour la dernière fois le rituel prescrit par la loi. Mais en l'accomplissant, il l'a achevé et lui a substitué une nouvelle Pâque : la victime désormais n'est plus un simple agneau. C'est Jésus lui-même, l'agneau de Dieu.

Cette nouvelle Pâque est à son tour un passage, dont tout le rite de l'Ancien Testament n'était qu'une figure en même temps qu'une préparation.

Car le véritable esclavage n'est pas celui de l'homme par l'homme. La véritable Terre promise n'est pas la Terre sainte. Ces réalités anciennes sont le signe et le type de réalités spirituelles. L'esclavage qui détruit l'homme, c'est d'abord et avant tout

le péché par lequel la créature humaine est condamnée à l'enfer. La Terre promise est en réalité le Ciel où nous contemplerons dans un bonheur sans fin Dieu lui-même, source de tout autre bonheur.

Ainsi, la nouvelle « victime du passage », c'est Jésus lui-même dont le sang nous rachète. Par le sang de Jésus, Dieu passe dans les âmes et surtout, fait passer les âmes des ténèbres de la concupiscence à la lumière de la grâce, de la mort de la damnation à la vie éternelle, de l'erreur du péché à la vérité de la foi.

Chaque messe commémore, comme la Pâque de l'Ancien Testament, la nouvelle Pâque. Mais la messe fait davantage. En réactualisant le sacrifice de la Croix sur l'autel, elle a le pouvoir d'opérer le passage de Dieu et, par conséquent, le passage de l'âme à la vie, à la vérité, à la lumière. La communion à la victime (l'agneau de Dieu « ecce agnus Dei ») produit dans nos âmes cette véritable conversion ou passage, nous conduisant sans faille vers la Terre promise qu'est la vie éternelle.

À ce sujet, la prière de saint Thomas prend tout son sens théologique : *O sacrum convivium in quo Christus sumitur ; recolitur memoria passionis ejus, mens impletur gratia et futur gloria nobis pignus datur. Ô festin sacré où le Christ est reçu ; la mémoire de sa passion est renouvelée, l'âme est remplie de grâce, et le gage de la gloire future nous est donné.*

1. Exode, XII, 7

2. Ex, XII, 12

3. Ex, XII, 26-27

4. Liberté des enfants de Dieu puisque les Hébreux seront conduits par la nuée de feu qui manifestait la présence de Dieu au milieu de son peuple.

CONFÉRENCES DU LUNDI DE
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

LUNDI 4 AVRIL À 19 H 30
René Bazin : Davidée Birot : l'institutrice laïque convertie
par Eddy HANQUIER

LUNDI 11 AVRIL À 19 H 30
Cycle de Géopolitique
Pourquoi Poutine a-t-il envahi l'Ukraine ?
par Antoine de LACOSTE

21, rue du Cherche-Midi – 75006 Paris
www.iuspx.fr
Tél. : 01 42 22 00 26
MÉTRO : SÈVRES-BABYLONE OU SAINT-SULPICE
entrée 7€ (étudiants : 3,50€)

ACTIVITÉS DU MOIS D'AVRIL 2022

TOUS LES MARDIS

19 h 15 cours de doctrine approfondie
sauf les 19 et 26 avril

TOUS LES SAMEDIS

à 14 h 30 catéchisme pour enfants
sauf les 16, 23 et 30 avril

TOUS LES JEUDIS

à 19 h 30 et samedis à 11 h 00
cours de catéchisme pour adultes sauf la
semaine sainte et la semaine de Pâques

DIMANCHE 3

Vente de livres en salle des catéchismes

LUNDI 4

19 h 30 conférence à l'Institut Saint-Pie X
par M. Hanquier : « René Bazin : Davidée
Birot, l'institutrice laïque convertie »

MERCREDI 6

15 h 00 réunion de la
Croisade eucharistique
18 h 30 messe chantée des étudiants

VENDREDI 8

17 h 30 chemin de Croix

LUNDI 11

À l'issue de la messe, réunion du
Tiers-Ordre de la Fraternité
19 h 30 conférence à l'Institut Saint-Pie X
par M. de Lacošte :
« Pourquoi Poutine a-t-il
envahi l'Ukraine ? »

*Horaires des messes et offices de la
semaine sainte dans un encadré (p. 10)*

*Semaine après Pâques : il n'y aura de
garde qu'entre 17 h 30 et 19 h 30.*

LUNDI 18

18 h 30 messe lue avec orgue

MARDI 19

18 h 30 messe lue avec orgue

MERCREDI 20

18 h 30 messe lue avec orgue

JEUDI 21

18 h 30 messe lue avec orgue

VENDREDI 22

18 h 30 messe lue avec orgue

SAMEDI 23

18 h 30 messe lue avec orgue

LUNDI 25

18 h 30 messe chantée de saint Marc

SAMEDI 30

17 h 45 1^{res} vêpres de saint Joseph artisan

DIMANCHE 1^{ER} MAI

Fête de saint Joseph artisan



Petit catéchisme à l'usage des parents sur l'école catholique

Abbé Jean-Pierre Boubée

« Seigneur, comment vous remercier de vos bienfaits ? Vous m'avez donné un enfant, vous l'avez appelé de toute éternité à faire partie de la cohorte des saints. Vous m'avez voulu comme parent, comme nourricier, comme guide, comme éducateur. Rendez-moi digne de cette participation à votre œuvre. »

Le pape Pie XI, dans son admirable encyclique sur l'éducation, rappelle que la famille est le milieu chrétien premier et privilégié à l'épanouissement des âmes ; mais qu'elle ne peut rien sans l'aide puissante de l'Église et de ses institutions dont la principale est l'école.

■ Les enfants sont très différents ; comment discerner concrètement les choix qui attirent la bénédiction de Dieu ?

Chaque année scolaire, le choix des écoles se pose à nouveau. Nous savons qu'il existe des grands tournants :

- l'entrée dans le monde scolaire, les maternelles ;
- l'entrée en 6^e, passage vers le secondaire ;
- l'entrée en 4^e, seuil psychologique d'éveil des passions où une erreur peut être fatale ;
- la 2^{de}, qui engage les orientations professionnelles futures...
- et l'on pourrait ajouter l'imbraglio des études supérieures, avec leurs risques majeurs pour la persévérance spirituelle et morale.

■ Existe-t-il des règles absolues de jugement ?

À l'évidence, oui. On ne choisit pas selon son propre besoin affectif, mais selon le progrès éducatif escompté chez l'enfant.

De même, il ne sert à rien de nier ces seuils. Il n'est pourtant pas rare de trouver des parents peu lucides sur



leurs enfants, au risque de lendemains qui déchantent.

■ Est-il de règle que l'enfant reçoive un enseignement catholique ?

L'Église – à la sagesse de laquelle nous sommes soumis – est sobre et ferme dans ses exigences. Elle interdit simplement qu'un enfant soit scolarisé hors d'une école catholique : en effet, l'influence d'un enseignement déficient plusieurs heures par jour marque durablement l'intelligence, et sollicite la volonté vers le mal. « Les enfants catholiques ne doivent pas fréquenter les écoles *acatholiques*, neutres ou mixtes, c'est-à-dire ouvertes aussi à des *acatholiques* » nous oblige le Code traditionnel de droit canonique, avec force et sans ambiguïté. (Canon 1374)

■ « Catholique », est-ce un label suffisant ?

Le mot « catholique », dans l'idée de l'Église, n'est pas le label d'un épiscopat asservi à une idéologie (comme en pays communiste par exemple). Pie XI explique : « En fait, puisque l'éducation consiste

essentiellement dans la formation de l'homme – lui enseignant ce qu'il doit être et comment il doit se comporter dans cette vie terrestre pour atteindre la fin sublime en vue de laquelle il a été créé – il est clair qu'il ne peut y avoir de véritable éducation qui ne soit entièrement dirigée vers cette fin dernière. » (*Divini illius magistri*)

Aujourd'hui, peut-on dire que les écoles dites « catholiques sous contrat » sont réellement et entièrement dirigées vers le Ciel ?

Or, l'Église nous parle bien d'une obligation *en conscience* qui se porte vers cette forme d'enseignement. Saluons au passage la sagesse de Mgr Lefebvre qui a voulu reconstruire des écoles vraiment catholiques.

■ Cependant, il existe encore des écoles « pas trop mal ». On ajoute qu'elles ont bonne réputation... dans le petit monde des mamans qu'on fréquente.

Cette simple expression « pas trop mal » exprime par elle-même ses limites. Il s'agit donc d'un pis-aller dans un univers en déconfiture. Les questions à se poser sont simples.

Dans de telles écoles, entend-on parler de Dieu tous les jours ?

Y suit-on l'évolution des périodes liturgiques pour élever les âmes ?

A-t-on le sens chrétien dans l'enseignement de l'histoire ?

La biologie y traite-t-elle l'homme comme un animal quelconque ?

La philosophie y est-elle réduite à des réponses fourre-tout ?

Est-ce un établissement mixte ? À ce sujet, rares sont les élèves qui évitent aventures et tentations dans cet univers. Et ne comptez pas sur vos enfants pour s'en ouvrir à vous.

■ La famille peut-elle suffire à compenser les déviations par la formation religieuse et morale ?

L'enfant entend deux discours opposés : l'un qu'il doit apprendre et restituer, et l'autre auquel il devrait adhérer. Comment n'en serait-il pas perturbé ? Son intelligence n'en perdra-t-elle pas le sens de la vérité ?

Par ailleurs, il ne suffit pas de former un « bon en maths » pour constituer une intelligence qui fonctionne bien.

■ S'agit-il d'une obligation de conscience ?

Quand le Bon Dieu nous oblige à quelque chose, c'est évidemment pour nous mettre sur le chemin du Paradis. Notre jugement moral se fait à cette lumière : si je mets mon enfant dans cet établissement, le mets-je sur le chemin du Paradis ou pas ?

Le choix d'une école est trop lourd de conséquences pour se permettre d'inverser les valeurs ; on ne peut mettre en balance le Ciel et d'autres avantages, comme la pratique d'un sport ou d'un art, ou une habitude sociale de fréquenter tel établissement.

■ Y aurait-il donc un péché à ne pas prendre les moyens proportionnés pour le salut éternel de ses enfants ?

Poser la question, c'est y répondre.

Quel parent laisserait son enfant affronter une épidémie mortelle en se contentant d'affirmer que la nourriture saine à la maison compensera ? S'il s'agit de l'âme face à l'éternité, à plus forte raison.

Quelques-uns sont imbus d'un naturalisme pratique : ils séparent une sorte de *réussite sociale et scolaire* de la réussite éternelle. L'éducation de l'âme serait ainsi

une sorte de valeur ajoutée à une formation purement humaine. Ils veulent s'accommoder des erreurs du monde moderne et de la fascination pour la chair, l'argent, la réussite. Mais quelle âme peut y résister véritablement ?

■ En mettant son enfant dans une école vraiment catholique, n'y a-t-il pas un risque de l'exposer à un échec professionnel ?

À l'évidence une question mal posée ne peut susciter de vraie réponse.

S'il est vrai que les fondements éducatifs qui favorisent le salut de l'âme sont à privilégier, il est absurde d'en déduire que la conséquence sera l'échec professionnel. Au contraire.

D'abord, parce que la paix spirituelle participe à l'équilibre humain. Bien des échecs seraient évités grâce à un bon choix.

Surtout, les faits parlent d'eux-mêmes. Cinquante ans d'expérience au sein de nos propres écoles – mais on pourrait étendre ce constat à toute l'histoire de l'Église – permettent de le constater : les élèves qui sont dans une école vraiment catholique réussissent aussi bien sinon mieux que les autres.

■ Toute personne qui met son enfant dans une école catholique moderne ou laïque commettrait donc un péché ?

Il nous est impossible d'avoir tous les éléments pour juger notre prochain.

Aussi Dieu se réserve-t-il le jugement. Si le mauvais choix est fait par lâcheté, oui, il y a péché.

Mais, dans tout acte humain, il existe beaucoup de paramètres.

Ainsi, l'enfant souffrant de difficultés doit bien être scolarisé d'une façon ou d'une autre. Certaines maladies peuvent aussi exiger la proximité parentale pour les soins.



Parfois, ce sont les difficultés financières pour lesquelles il n'existe aucune issue... mais, sans omettre de frapper à plusieurs portes pour se faire aider.

On peut ajouter les adolescents obligés de suivre des cycles courts ou d'entrer en apprentissage. Mais la survie de la vie spirituelle et de la formation intellectuelle est liée à une organisation de vie où les parents doivent prévoir une compensation objective par la paroisse.

■ Le père ou la mère a peur de se séparer de l'enfant, s'il s'agit d'une pension : est-ce une raison suffisante ?

Non, cet élément ne peut pas suffire, car l'amour de ses enfants selon la droite raison veut leur bien, et non l'écoute sentimentale des parents. Quand les distances obligent à choisir un pensionnat, la longue tradition de l'Église a largement prouvé que l'unité de la famille en sort grandie.

Un esprit profondément chrétien aura plus aisément la perception des choix à la lumière de Dieu. Cependant, il est évident que tout ce qui concerne le salut des âmes rencontre en travers de sa route l'éternel ennemi du genre humain. Celui-ci sait s'employer à une multitude de subterfuges pour rendre difficile ce devoir. Aussi, nul ne doit négliger la prière pour supplier l'Esprit Saint d'éclairer son jugement, et l'intercession de la Vierge Marie pour fortifier sa volonté.

La création des séminaires en France et à Paris (*deuxième partie*)

Vincent Ossadzow

Saint-Nicolas du Chardonnet a l'honneur d'avoir accueilli, au XVII^e siècle, le premier séminaire établi en France selon les prescriptions du concile de Trente. Deux ecclésiastiques sont à l'origine de cette initiative : Adrien Bourdoise et Georges Froger.

L'antériorité du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet

Contrairement aux prescriptions du concile de Trente, relayées par l'ordonnance de Blois puis l'assemblée du Clergé, le cardinal de Gondi n'instaure rien à Paris. Il demande simplement à Pierre de Bérulle d'œuvrer à la réforme du clergé du diocèse. Ce sont donc des communautés religieuses qui prennent les initiatives. Historiens et religieux ont longtemps débattu de l'antériorité des séminaires pour en attribuer la primauté. On pourrait penser que les Oratoriens de Pierre de Bérulle, dont la finalité réside dans la formation et la sanctification du clergé, ont précédé Adrien Bourdoise dans l'instauration des séminaires en France. Certes, leurs maisons sont installées à Paris et en province ; mais, jusqu'en 1642, le séminaire de Saint-Magloire de Paris n'existe que sur le papier et ne reçoit aucun ecclésiastique. Il faut attendre 1660 pour qu'il fonctionne de manière normale et stable avec des séminaristes en formation. En décembre 1641, après avoir étudié le modèle de Saint-Nicolas du Chardonnet, Monsieur Olier installe son séminaire à Vaugirard, alors village au sud-ouest de Paris, puis rejoint Saint-Sulpice l'année suivante. Il n'en demeure par moins que Saint-Nicolas du Chardonnet précède Saint-Sulpice dans le temps comme première « maison » en France où sont formés les prêtres de manière pérenne.

Depuis les travaux de l'abbé Schœner¹, l'historiographie accorde la primauté à Saint-Nicolas du Chardonnet, tout en considérant que chaque communauté (« Nicolaites »,

Oratoriens, Sulpiciens, Lazaristes...) a apporté sa part à la construction du séminaire français. Ainsi, saint Vincent de Paul a pu recueillir le fruit des bonnes pratiques instaurées ici et là, lui permettant de développer et vulgariser dans la congrégation de la Mission les fondations antérieures de ses confrères. Cette antériorité de



Le cardinal de Bérulle

Saint-Nicolas par rapport à l'Oratoire et à Saint-Sulpice est reconnue, même si la communauté-séminaire des « Nicolaites » ne présente pas, dès l'origine, toutes les caractéristiques attendues ultérieurement dans un séminaire. Dans ses travaux, l'abbé

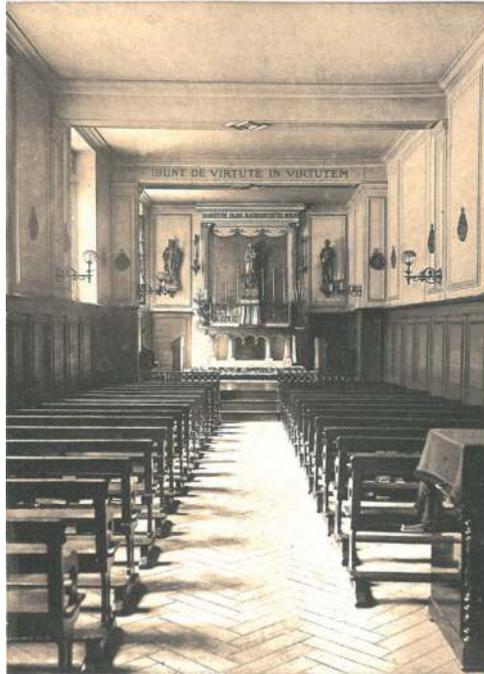
Schœner prend la précaution de ne pas utiliser l'appellation « séminaire » pour Saint-Nicolas avant l'officialisation de 1643. Néanmoins, il précise que si l'on s'en tient au sens étymologique, celui du concile de Trente, Saint-Nicolas répond dès 1616 au concept d'établissement préparant au sacerdoce et se trouve le seul, jusqu'en 1642 à Paris, à proposer une formation au sacerdoce pour les ecclésiastiques. Dans ses lettres patentes de 1643, l'archevêque de Paris affirme d'ailleurs que, pour mériter le nom de séminaire, la maison de Saint-Nicolas n'a qu'à poursuivre ce qu'elle pratique.

Genèse de l'installation du séminaire à Saint-Nicolas du Chardonnet

Le cardinal de Bérulle apparaît comme le précurseur de la régénération du clergé français au XVII^e siècle. Il s'installe à Paris en novembre 1611 en communauté dans une maison du quartier du Louvre, cherchant à introduire en France l'œuvre de l'Oratoire créé par saint Philippe Néri au siècle précédent. Avec quatre autres prêtres, il se propose de stimuler le zèle et la foi du clergé par l'étude de la théologie et la pratique d'exercices de piété réguliers, répondant à la demande expresse d'Henri de Gondi qui le missionne de réformer le clergé du diocèse de Paris. Il vise également à préserver de l'isolement les prêtres. En ce sens, il propose des retraites aux ecclésiastiques. Pierre de Bérulle établit ainsi une communauté d'ecclésiastiques à Paris, mais celle-ci ne réunit que des prêtres, et non des candidats aux ordres sacrés.

En août 1611, Monsieur de Bérulle voit arriver deux personnages parmi les retraitants qui se pressent à lui : Adrien Bourdoise, alors sous-diacre, et saint Vincent de Paul, quant à lui aumônier de la reine Marguerite. Les deux font retraite commune et se lient d'une amitié spirituelle profonde à la sortie, préfigurant une longue collaboration. Tous deux traversent alors une période terne : Bourdoise doute de sa vocation sacerdotale, et Monsieur Vincent n'a pas encore entamé son apostolat de charité. Indéniablement, Pierre de Bérulle pose les fondements de leur ministères ecclésiastiques par sa spiritualité centrée sur Jésus-Christ prêtre. À la fin de la retraite, ces trois clercs confient avoir reçu l'inspiration de régénérer le clergé. Adrien Bourdoise connaît cependant une jeunesse difficile. Né en 1584 dans le diocèse de Chartres, il est instruit par l'abbé Janvier, curé de la paroisse de Yèvres. Celui-ci, devenu principal du collège de Chartres à Paris, y attire Bourdoise en 1608. Le futur prêtre tâtonne cependant à ses débuts, redoute les responsabilités des ordres sacrés, refuse les bénéfices, se dérobe même aux ordinations en échouant volontairement aux examens préparatoires. Partageant ses désappointements avec d'autres pensionnaires du collège de Reims où il est passé, il découvre des idées similaires chez ses camarades et, d'un commun accord, ceux-ci entreprennent de vivre sous une forme de communauté ecclésiastique. Reprenant courage, Adrien Bourdoise se remet dans la voie du sacerdoce et reçoit les derniers ordres majeurs en 1613. Au tout début, en 1611, la communauté se met au service de la paroisse Saint-Christophe, voisine de Notre-Dame. Mais l'éloignement de la Sorbonne pousse Bourdoise à rechercher une autre église sur la rive gauche de la Seine.

C'est ainsi que la communauté naissante se présente à Georges Froger. Pourquoi Saint-Nicolas du Chardonnet ? D'une part, en raison de la proximité à la fois de la Sorbonne et de Notre-Dame, d'autre part et surtout de la réputation de Froger. Curé depuis 1603, docteur en 1604, il enseigne la théologie au collège de Sorbonne et remarque vite ce petit



La chapelle du séminaire de Saint-Nicolas

groupe de clercs-étudiants. Partageant les ambitions d'Adrien Bourdoise, le curé de Saint-Nicolas du Chardonnet accueille donc sa communauté dans la paroisse en 1612. Une autre raison explique l'implantation du futur séminaire à Paris et dans le Quartier latin. Jusqu'à la Révolution, seule la faculté de théologie parisienne délivre les grades aux étudiants et, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, la plupart des aspirants sérieux au sacerdoce se forment en théologie avant de recevoir l'ordination. Or, peu de villes de province possèdent des gradués en théologie en mesure d'enseigner aux futurs prêtres. D'où la présence, à Paris, de nombreux clercs-étudiants de divers diocèses. Le concept de séminaire diocésain où l'enseignement complet est donné en autonomie ne

naît qu'au XIX^e siècle. On comprend mieux l'idée de Bourdoise de créer une maison de formation sacerdotale à la fois au plus près de la source de l'enseignement théologique (les collèges de Sorbonne et de Navarre) et de la réception du sacrement de l'ordre (l'évêché).

Autodidacte, Adrien Bourdoise est un personnage à fort caractère, assez bourru dans le comportement et obstiné dans les idées. En dépit de ces défauts, il développe une réelle intuition pour la régénération du clergé à travers trois idées-forces : la cléricature, la paroisse et la communauté. Les faisant vivre de concert, il ne sépare pas l'une de l'autre, lesquelles se soutiennent, se complètent et s'enrichissent mutuellement. Dans le prêtre, outre la sainteté intérieure à rechercher, Bourdoise insiste à temps et surtout à cette époque, à contretemps sur les signes extérieurs : la soutane, le surplis, la tonsure, à tel point qu'il se voit surnommé « messire soutane » à Paris. Un de ses biographes rapporte une anecdote dénotant ses convictions :

Ce fut à l'occasion de cette mission [à Garches en 1623] que M. Bourdoise, allant cette année, visiter les curés du voisinage rencontra le roi Louis XIII, d'heureuse mémoire. Ce grand prince, voyant notre bon prêtre en soutane et en long manteau, et avec des cheveux extrêmement courts, le prit pour un religieux, et lui demanda de quel ordre il était : « Sire, répondit M. Bourdoise, avec un très profond respect, je suis un simple prêtre et par conséquent de l'ordre de Saint-Pierre. » Le roi ne comprenant pas cette réponse et surpris de cet extérieur, dit qu'il n'avait pas encore entendu parler de cet ordre, et qu'il ne savait pas qu'il y en eut dans son royaume,

d'où M. Bourdoise prit occasion de lui parler de l'excellence et des obligations de l'état ecclésiastique ².

Le mercredi des Quatre-Temps de Carême de 1612, Monsieur Froger accueille donc le petit groupe de clercs-étudiants mené par Adrien Bourdoise, qui se propose de se mettre au service de la paroisse tout en poursuivant les études préparatoires au sacerdoce. Les premiers temps, cette communauté est un peu informelle. Poursuivant leurs études dans les différentes institutions du Quartier latin, les clercs ne se retrouvent que pour les offices et les conférences, d'abord au presbytère de la rue des Bernardins, ensuite dans l'église Saint-Nicolas du Chardonnet. Les premiers membres sont de jeunes étudiants, pauvres, tonsurés, acolytes ou sous-diacres, qui se réunissent autour de Bourdoise pour entendre des conférences sur l'état ecclésiastique, ainsi que des instructions sur le chant et les cérémonies du culte. L'un d'eux est Guillaume Compaing, né en 1593, l'un des premiers « Nicolaïtes » à être ordonné prêtre en 1619, qui devient vicaire à Saint-Nicolas du Chardonnet deux ans plus tard. Cette association profite bien à la paroisse, qui jusqu'alors ne compte, outre quelques prêtres habitués, qu'un vicaire avec le curé. Les cérémonies sont rapidement bien plus dignes et appliquées, ce qui amène les fidèles en plus grand nombre.

Après deux années de préparation, Adrien Bourdoise reçoit le sacerdoce le samedi précédant le dimanche de la Passion de 1613. Il célèbre sa première messe à Saint-Nicolas le deuxième dimanche après Pâques, selon l'usage de l'époque qui marque un délai d'environ un mois. L'église n'est cependant pas en mesure de loger la communauté naissante. Autour de Bourdoise, la première communauté vit en externat, mais sa réputation attire d'autres ecclésiastiques de divers

diocèses qui viennent y séjourner en internat. Celle-ci change alors souvent de refuge : collèges de Reims, du Mans, du Cardinal-Lemoine, de Montaigu. Le 7 décembre 1620, les « Nicolaïtes » s'installent définitivement dans la maison de la famille Compaing, rue Saint-Victor, voisine de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet ³. Formellement, Monsieur Bourdoise reconnaît que sa communauté ne présente pas les caractères d'un séminaire, au sens strict des dispositions du concile de Trente. Respectueux des formes, il considère qu'un séminaire doit être sous l'autorité de l'évêque diocésain. Il estime, lors de ces débuts, que sa communauté ne concourt qu'à la sanctification des prêtres et des candidats au sacerdoce. Du moins apprécie-t-il, lors de la venue de saint François de Sales, en 1618-1619, que le cardinal de Retz lui donne la permission orale de poursuivre son œuvre, après avoir reçu les éloges de l'évêque de Genève. Un an plus tard, en septembre 1620, il lui donne pour mission d'enseigner et de faire répéter les cérémonies et rubriques du missel et du bréviaire à tous les nouveaux prêtres du diocèse, charge qui demeure jusqu'à la Révolution.

Une création empirique

Adrien Bourdoise a-t-il réellement le projet de bâtir un séminaire, dans les formes voulues par le concile de Trente ? On ne peut l'affirmer aussi simplement. S'il a suivi une formation académique en collège, il n'est pas gradué et n'est donc pas tourné vers l'enseignement. En outre, il ne doit pas avoir connaissance des canons du concile dans leur précision doctrinale, encore moins du précepte de l'établissement des séminaires pour la formation des prêtres. Sans doute connaît-il les instructions de saint Charles Borromée, datées de 1575, et diffusées en France par les évêques de Provence dont certains

sont italiens. Toujours est-il qu'il a l'inspiration d'établir une maison pour former saintement les aspirants au sacerdoce. En réalité, le succès de l'établissement ainsi créé à Saint-Nicolas du Chardonnet résulte de l'alliance entre deux prêtres aux tempéraments différents, mais unis quant à la finalité recherchée : le rehaussement du sacerdoce. Si Adrien Bourdoise n'est pas un théologien, s'il est un peu rustre et de caractère difficile, c'est un réformateur, un initiateur et un missionnaire. Quant à Georges Froger, il représente l'orthodoxie théologique comme enseignant en Sorbonne, la hiérarchie ecclésiastique par sa charge de curé, et sert d'entregent aux négociations avec le diocèse et le pouvoir royal.

Profondément marqué par la pensée béruillienne, le fondateur de la communauté de Saint-Nicolas souhaite former un humble clergé paroissial, urbain et rural. Dès le début, Adrien Bourdoise met en place des règles strictes et originales : personne n'entre dans la communauté s'il est détenteur d'un bénéfice, marquant la volonté de former un clergé paroissial pauvre ; le port du costume ecclésiastique, c'est-à-dire la soutane, est exigé, symbole du clergé rénové. Il forme les clercs en les plongeant dans les tâches pastorales, la célébration liturgique, la prière en commun, le catéchisme, la réflexion morale, non comme dans une routine mais dans une continuelle recherche de la perfection. Ainsi, l'enseignement le plus renommé mis en place à Saint-Nicolas du Chardonnet, et qui perdure jusqu'à la Révolution, est celui sur les cas de conscience (théologie morale), création *ex nihilo* de Bourdoise.

Le caractère de ce « séminaire » à Saint-Nicolas est très primaire sans doute, mais répond à la nécessité des temps. Le 24 octobre 1631, la communauté-séminaire reçoit l'approbation canonique de l'archevêque de Paris

par lettres patentes. En février 1632, ce sont celles de Louis XIII qui maintiennent et autorisent la communauté. Quelques années plus tard, c'est le jeune Louis XIV qui reconnaît officiellement Saint-Nicolas du Chardonnet, cette fois comme séminaire, en mai 1643. L'œuvre d'Adrien Bourdoise est donc empirique et tout à son honneur.

Le succès et l'originalité de cette communauté et séminaire sert alors de modèle, repris ultérieurement par saint Vincent de Paul et Monsieur Olier. Ainsi constitué, le séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet rayonne à Paris jusqu'à sa fermeture par les révolutionnaires en 1792.

1. Pierre Schoenher, *Histoire du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, 1612-1908*, 2 vol., Desclée de Brouwer et Cie, 1909-1911. Cardinal Pie, *Lettre au clergé diocésain*, 1860
2. Abbé Philippe Descourveaux, *La vie de Monsieur Bourdoise, premier prêtre de la communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet*, François Fournier, 1714.
3. De petite noblesse, le père de Guillaume Compaing est greffier du Conseil et secrétaire du roi. Composée de plusieurs corps et cours, sa maison se situe entre l'église Saint-Nicolas et le collège des Bernardins.

Horaires de la semaine sainte



Dimanche des Rameaux

8 h 00 : Messe basse - Passion lue
9 h 00 : Messe grégorienne - Passion chantée
10 h 30 : Bénédiction des rameaux (Place Maubert), procession jusqu'à l'église suivie de la grand-messe solennelle - Passion chantée
12 h 45 : Messe basse - Passion lue
16 h 30 : Vêpres
17 h 00 : Dernière conférence de carême
18 h 30 : Messe basse - Passion lue

Mardi saint

18 h 30 : Messe lue - Passion récitée

Mercredi saint

18 h 30 : Messe lue - Passion récitée
21 h 00 : Office des Ténèbres (Matines et laudes du jeudi saint)

Jeudi saint

18 h 30 : Messe vespérale (avec lavement des pieds, procession au reposoir et adoration jusqu'à minuit)
21 h 00 : Office des Ténèbres (Matines et laudes du vendredi saint)

Vendredi saint

15 h 00 : Chemin de la Croix suivi de la vénération des reliques de la sainte Croix
18 h 30 : Fonction liturgique solennelle (Passion chantée, impropres, adoration de la Croix et communion)

Samedi saint

10 h 00 : Office des Ténèbres (Matines et laudes du samedi-saint)
21 h 00 : Veillée pascale (Bénédiction du feu nouveau, chant de l'*Exultet*, bénédiction de l'eau baptismale, baptême des adultes et messe de la résurrection)

Dimanche de Pâques

8 h 00 : Messe basse
9 h 00 : Messe grégorienne
10 h 30 : Grand-messe solennelle (Trompettes et orgue)
12 h 15 : Messe lue avec orgue
16 h 00 : Concert spirituel de Pâques (Récital d'orgue)
17 h 00 : Vêpres solennelles et salut du Saint-Sacrement
18 h 30 : Messe lue avec orgue





Dimanche 17 avril 2022 - 16 h 00

Marie-Agnès GRALL-MENET

CONCERT spirituel *de PÂQUES*

Johann Sebastian BACH 1685-1750 - Toccata et Fugue en fa majeur
BWV 540

César FRANCK 1822-1890 - Prélude, Fugue et Variation
200 ans de la naissance - Pièce héroïque

Maurice DURUFLÉ 1902-1986 - Fugue sur le thème du Carillon des
120 ans de la naissance Heures de la Cathédrale de Soissons
Op. 12

Denis BÉDARD Né en 1950 - Méditation sur *O Filii et filiae*
- Prélude et Toccata sur *Victimæ
Paschali Laudes*

Jeanne DEMESSIEUX 1921-1968 - *O Filii* - Variations

Naji HAKIM Né en 1955 - Tanets

Composé en 2019, dédié à l'interprète.

Tanets (russe танец = danse) s'inspire de la rythmique du fandango basque (la femme du compositeur vient du Pays Basque), avec d'abondantes hémioles alternant 2 et 3 dans l'accompagnement. La pièce, de forme ternaire, développe un thème diatonique allègre en perpetuum mobile de double-croches, dans un jeu tonal très modulant.

Concert spirituel

Motets de Bach et Mondonville

Par le chœur de Saint-Nicolas
et l'ensemble vocal de Bailly

Samedi 7 mai à 20 h 00
et dimanche 8 mai à 15 h 30

À Saint-Nicolas du Chardonnet



LE CHARDONNET

Journal de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet

23 rue des Bernardins - 75005 Paris

Téléphone : 01 44 27 07 90

Courriel : stnicolasduchardonnet@free.fr

www.saintnicolasduchardonnet.org

Directeur de la publication :

Abbé Pierpaolo Petrucci

Imprimerie

Corlet Imprimeur S.A. - ZI, rue Maximilien Vox

14110 Condé-sur-Noireau

ISSN 2256-8492 - CPPAP N 0326 G 87731

Tirage : 1300 exemplaires



BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 25 euros De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle.

Adresse.

Code postal.

Ville.

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET

À expédier à LE CHARDONNET, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur si vous recevez éventuellement une relance superflue).

Vie de la paroisse en images



1 - Mme Grall-Menet au grand orgue 2 - Un frère de choc ! 3 - La modernisation de l'éclairage se poursuit 4 - La braderie du vestiaire 5, 6 - Pèlerinage du Cercle Saint-Louis 7 - Brocante sur le parvis 8 - Sortie des routiers

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALEMENT

1. Mélange de zoroastrisme, de bouddhisme et de christianisme — 2. Extrait de synonyme - Compétition cycliste en quatre épreuves — 3. Partie fixe d'un moteur - Début du nom d'une boucle célèbre du Tour de France — 4. C'est le titane - Office divin à 9 heures du matin — 5. Surnom d'une divinité grecque - Coutumes — 6. Enlèvement - Non britannique - Bière pâle — 7. Grande école (sigle) - Pascal l'a pris pour cible dans ses Provinciales — 8. Arrête le cheval - Milieu de pain - Œuf allemand — 9. Les fleurs aux balcons de Paris penchent comme sa tour (Apollinaire) — 9. Avec un M au début, né d'un noir et d'une blanche — 10. En bibliographie, c'est-à-dire — 10. Membre d'une secte juive — 11. Ne peut plus servir - Possessif.

VERTICALEMENT

A. Dans le Rosaire - Douze papes portèrent ce nom — B. On ne doit en avoir contre personne — C. Ajoutez un h au bout, c'est un tennisman français - Cheval grec — D. Non touché - Venues au monde — E. Au

milieu de la moitié - Pronom — F. Avocat adversaire et ami de Cicéron — G. Commencement d'embracement - Ont deux angles égaux — H. On y fait de la statistique (sigle) - Se frotte à son semblable — I. De bas en haut : quarante ont fait la France - Devenus sots — J. Des douleurs — K. Raidir en utilisant l'amidon - Pépinière d'administrateurs.

SOLUTIONS N° 374

HORIZONTALEMENT : 1. MISÉRICORDE — 2. A-ANÉ-MIÉE-S — 3. NES-GA-IOS — 4. ENSEIGNANTE — 5. JEANEUDES — 6. TE-A-M-UT — 7. HUMECTAGE — 8. E-PHARES-EO — 9. CA-REAEDRE — 10. EGO-LILLERS — 11. LEO-ITALIEN

VERTICALEMENT : A. MANE-THECEL — B. I-EN-JEU-AGE — C. SASSE MP-OO — D. EN-EA-EHR — E. REGINACAEI — F. IMAGE-TRAIT — G. CI-NUMAE-LA — H. OE-AD-GSELL — I. REINE-E-DEI — J. D-OTSU-ERRE — K. ESSE-T-OESN